

Document à retourner à  
[contact@oree.org](mailto:contact@oree.org) avec en  
objet : « CDB – REX »

## FORMULAIRE

# OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX) EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »

**Mode opératoire** : le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

### IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

### Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « *Convention des Nations unies sur la diversité biologique* » suivants :  
1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.

## PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

NOM DE L'ORGANISATION	TITRE DU REX	DATE DE MISE EN LIGNE DU REX
LAFARGE FRANCE	Lafarge Co-gestionnaire d'une Réserve Naturelle Régionale à Saint-Colomban (44)	

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
Nom	LAFARGE FRANCE
Adresse	2 Avenue du Général de Gaulle, 92140 CLAMART
Site web	<a href="http://www.lafarge.fr">www.lafarge.fr</a> <a href="http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/RNR_Cailleries_ok.pdf">http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/RNR_Cailleries_ok.pdf</a> <a href="http://www.reserves-naturelles.org/bocage-humide-des-cailleries">http://www.reserves-naturelles.org/bocage-humide-des-cailleries</a> <a href="http://www.lescailleries.org/">http://www.lescailleries.org/</a>
Secteur d'activité	Extraction
Description succincte de l'entreprise et de ses activités <i>(1000 caractères espaces compris)</i>	<p>LAFARGE, leader mondial des matériaux de construction est présent dans 64 pays dont la France qui regroupe plus de 450 sites de production et 5200 salariés. Les trois principales activités sont la production de bétons et de ciments ainsi que l'extraction de granulats qui alimentent les marchés de la construction (logements, routes, voies ferrés, infrastructures). Le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie dont les principaux axes sont : améliorer l'efficacité énergétique, réduire l'empreinte carbone et améliorer l'empreinte environnementale en favorisant notamment l'utilisation de combustibles et de matières premières de substitution. Inscrit dans une démarche de construction durable, LAFARGE très impliqué dans la protection de la biodiversité, a vu son engagement 2012-2020 reconnu par le Ministère au titre de la Stratégie Nationale pour la biodiversité en 2012.</p>
	Les carrières sont implantées dans une démarche d'insertion locale et d'écoute des populations. Depuis plus de 30 ans, <b>LAFARGE</b> a pris conscience de son <b>rôle</b> dans la

<p><b>Conception de ce qu'est la biodiversité pour l'entreprise</b></p>	<p><b>conservation de la biodiversité.</b> La carrière n'étant qu'une étape du cycle de vie d'un site, elle intègre par le plan de réaménagement les enjeux écologiques locaux. Exploitées ou réaménagées, les carrières demeurent des refuges pour de nombreuses espèces menacées.</p> <p>L'objectif dans la plupart des cas, est de valoriser la diversité des milieux auxquels la carrière a pu donner naissance avec la constitution de milieux favorables au développement de la biodiversité.</p>
<p><b>Identification des interdépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité (2000 caractères espaces compris)</b></p>	<p>Les activités de LAFARGE sont interdépendantes des ressources minérales du milieu naturel et de la biodiversité. La qualité des sols ainsi que les écosystèmes présents sur le site représente un enjeu majeur pour le groupe.</p> <p>Le milieu dépend directement des conditions climatiques et des écosystèmes qui ont permis la création, au cours du temps, de zones géologiques riches en roches meubles ou massives.</p> <p>La biodiversité représente ainsi un enjeu majeur pour le groupe. Après exploitation, LAFARGE s'engage à restaurer écologiquement la zone d'exploitation afin d'obtenir un « impact positif net » sur le site en embellissant les habitats par rapport à leur état antérieur et fournir à la biodiversité de nouvelles zones de vie.</p>

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE	
<p><b>Titre du REX</b></p>	<p>Labellisation d'une <b>réserve Naturelle Régionale</b> « Bocage humide des Cailleries » à l'initiative de LAFARGE sur des terrains jouxtant la carrière de Saint Colomban qui a obtenue par la suite la mention de la biodiversité de la Charte Environnement des Industries de Carrières.</p>
<p><b>Date de réalisation du REX</b></p>	<p>Labellisation de la Réserve Naturelle Régionale du « Bocage humide des Cailleries » : 19 Novembre 2012.</p> <p>Obtention pour la sablière de Saint Colomban de la mention Biodiversité (Charte Environnement des Industries de Carrières)</p>
<p><b>Localisation géographique de l'initiative</b></p>	<p>Commune de Saint Colomban (44)</p>

Date à laquelle la présente déclaration est réalisée	Janvier 2017
Objectif général	Un <b>double objectif</b> est associé au projet : - Mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité du groupe sur le site - Gestion de la Réserve Naturelle Régionale
Portage de l'action en interne	L'action est co-portée par le <b>CPIE Logne et Grand Lieu</b> et le groupe <b>LAFARGE</b> .
Etendue géographique	La Réserve naturelle régionale « Bocage humide des Cailleries » est située sur la commune de Saint-Colomban (44) Région Pays de Loire, au sud de la Loire-Atlantique et en limite de la Vendée.  Située à 2 km au sud de Nantes, elle s'étend sur 18 hectares, au cœur d'un bassin versant ayant pour exutoire le lac de Grand Lieu (en partie labellisé en RNR également). La sablière couvre une superficie de 48 hectares.
Temps de réalisation	L'exploitation de la carrière a débuté en 2011, la mention Biodiversité a donc été obtenue 3 ans après.  La labellisation du bocage en réserve naturelle régionale a abouti en novembre 2012 après plus de 10 ans de travail de concertation (plan de gestion agro-environnemental, acquisition foncière, candidature au dispositif d'appel à projet...).
Parties prenantes (internes et externes) engagées dans cette action	<b><u>Obtention de la mention « Biodiversité » :</u></b>  L'obtention de la mention biodiversité de la carrière de Saint Colomban a mobilisé l'ensemble de l'équipe du site. Ce travail de collaboration inclus le responsable environnement du site, le chef de carrière, le responsable d'exploitation et l'ensemble du personnel travaillant sur le site en lien avec la chargée de mission biodiversité.  <b><u>Labellisation :</u></b>  Ce projet de réserve naturelle Régionale a rassemblé un grand nombre de partenaires pour obtenir les meilleures chances de réussite dans l'obtention de la labellisation. Au fil du temps, des partenaires essentiels se sont associés au projet : l'association locale AGILE (Association pour une Gestion Intercommunale de l'Environnement), l'association de riverains "Les Sables du Retour", la commune de Saint-Colomban et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand Lieu. La dynamique impulsée permet, en 2008, la mobilisation d'autres acteurs locaux : exploitants, chasseurs, représentants d'associations, élus, randonneurs etc. Cet engagement donne naissance à un comité de suivi composé de l'ensemble de ces acteurs à la fois compétents et intéressés par une telle démarche. En 2009, une convention tripartite entre la Commune de Saint Colomban, le centre permanent d'initiative à l'environnement, et Lafarge a vu le jour. Formaliser cet engagement a permis de structurer les instances de concertation et de suivi. Cette même année, le soutien du Conseil Régional des Pays de Loire, dans le cadre d'un appel à projets Biodiversité a permis de maintenir cette dynamique.

**Résumé du projet** (2000  
caractères espaces compris)

Le projet naît en **1999** à la suite de l'étude d'impact réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation de la sablière de St Colombran. Cette étude met en évidence l'existence d'un **site bocager remarquable** proche du gisement qui répertorie 147 espèces de plantes et 205 espèces végétales dont des amphibiens protégés.

L'objectif de conservation de cette zone apparaît dès lors prioritaire pour Lafarge, qui décide d'acheter ces terrains en même temps que les parcelles directement concernées par l'extraction, et y engage plusieurs actions agro-environnementales de gestion. De là, une réelle dynamique locale se crée pour préserver et protéger le site et de **nombreux partenaires** s'associent au projet en se réunissant au sein d'un comité de suivi de plus d'une vingtaine de membres (riverains, exploitants, chasseurs, représentants d'associations, élus, randonneurs).

En 2009, les porteurs du projet décident d'aller plus loin en s'appuyant sur le dispositif d'appel à projets régional Biodiversité «Préservation des zones humides en pays de la Loire» et propose un projet plus ambitieux de création de **Réserve Naturelle Régionale**. LAFARGE, la commune de Saint Colombran et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Logne et Grand Lieu ont donc porté le processus de labellisation qui a abouti le 19 novembre 2012.

Un plan de gestion sur 6 ans financé à 50% par **Lafarge** propriétaire et **gestionnaire** du site, et à 50% par le Conseil Régional des Pays de la Loire partenaire du projet est mis en place.

**Objectifs du plan de gestion :**

**1. Atteindre un état de conservation favorable des habitats naturels et semi-naturels**

Améliorer l'état de conservation des prairies, des mares, des haies bocagères et des vieux arbres,

Orienter les boisements vers un bon état de conservation

Mesurer l'état de conservation des milieux

Favoriser le maintien et la création d'habitats favorables en périphérie du site

**2. Préserver et favoriser les espèces à forte valeur patrimoniale**

Adapter les mesures de gestion à la conservation des espèces à forte valeur patrimoniale

Surveiller et réguler les espèces envahissantes concurrentes

Éviter le dérangement et la destruction accidentelle d'espèces patrimoniales

Surveiller les populations d'espèces patrimoniales

**3. Améliorer la qualité paysagère du site**

Densifier la trame bocagère du site

**4. Améliorer les connaissances sur le site et son fonctionnement**

- Poursuivre le suivi de la flore et des groupes faunistiques indicateurs

- Mettre en œuvre des inventaires sur des groupes peu ou pas connus

- Collecter et organiser les connaissances naturalistes

**5. Maintenir la dynamique locale autour du site**

	<p><b>6. Faire connaître le site, accueillir et sensibiliser le public</b></p> <p>En parallèle, l'équipe de la sablière attenante à la réserve s'est mobilisée pour obtenir la <b>mention biodiversité</b> de cette même Charte environnement des Industries de carrière. Obtenue en 2014, elle témoigne des nombreuses actions mises en place comme le plan d'action biodiversité qui intègre un projet de réaménagement répondant aux enjeux de la biodiversité locale et une sensibilisation et formation à destination des salariés.</p>
<p><b>Mots-clés (4 à 5)</b></p>	<p>Réserve naturelle, gestion, partenariat, biodiversité, sablière</p>
<p><b>Présentation succincte des actions et leur cohérence (2000 caractères espaces compris)</b></p>	<p>Lafarge a pris le parti de piloter le projet et de créer une réelle dynamique en association avec une multitude d'acteurs locaux : exploitants, chasseurs, représentants d'associations, élus, randonneurs, animateurs environnement, élus, etc.</p> <p>Afin de remettre en valeur le site, LAFARGE a entrepris diverses actions de restauration avec leur partenaire principal le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand Lieu. Ensemble, ils maintiennent notamment un état de conservation favorable des habitats naturels et semi-naturels. Ils préservent et favorisent ainsi les espèces à forte valeur patrimoniale telles que l'Hirondelle de rivage ou le Crapaud Calamite.</p> <p>A travers ce partenariat, ils assurent aussi le maintien de la qualité paysagère du site via la plantation de haies et améliorent les connaissances sur le milieu et son fonctionnement (chantiers de jeunes, sentiers pédagogiques).</p> <p>Enfin, ils accueillent et sensibilisent le public (scolaires) aux aspects naturels afin de maintenir une dynamique locale permanente (notamment lors de la fête de la Nature, ou de sorties naturalistes).</p> <p>Toutes ces actions reflètent la compétence du groupe à réaménager et recréer des espaces naturels cohérents et dynamiques tant pour les écosystèmes que pour la population aux alentours.</p>
<p><b>Eléments de résultats (2000 caractères espaces compris)</b></p>	<p>C'est la <b>première Réserve Naturelle Régionale</b> portée par un industriel dans le grand Ouest. Ce site d'exception joue un rôle essentiel de connaissances scientifiques et de sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité. Il démontre qu'une activité économique telle qu'une carrière peut être associée à un projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. A côté du terrain d'extraction, le bocage résiduel comprenant des mares et des espèces protégées valorisent la zone. Les photographies ci-dessous exposent les mares de la réserve créées dans les zones de prairies humides et de bocages. Ces zones accueillent notamment diverses espèces d'amphibiens et d'odonates.</p>
<p><b>Bilan et perspectives (2000 caractères espaces compris)</b></p>	<p>Ce site représente une zone à forts enjeux avec une richesse spécifique importante compte tenu de sa faible superficie. Concernant la future zone d'exploitation, les zones décapées sont déjà favorables à un cortège d'espèces pionnières (surtout végétales). Les années à venir apporteront au milieu la maturité suffisante pour favoriser l'installation d'autres espèces pionnières.</p>

	<p>A travers des sites, tels que Saint-Colomban, LAFARGE rend compte de son engagement pour protéger et développer la biodiversité. Il vise ainsi à enrichir la biodiversité et préserver les ressources naturelles.</p> <p>La mise en place d'outils concrets comme l'Indice Biodiversité à Long terme (IBL) et les Plans d'Action Biodiversité (PAB) du groupe permettent d'intégrer les écosystèmes au cœur des exploitations. Ces outils mettent en évidence l'évolution de la biodiversité du site sur toute la durée de l'exploitation de la carrière et permettent d'obtenir des suivis précis sur les espèces fréquentant le site.</p> <p>Enjeux de conservation :</p> <p>Flore : 6 espèces végétales remarquables observées sur 147</p> <p>Faune : 46 espèces animales remarquables observées sur 205.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amphibiens : 10 espèces sur 18 présentes en Loire Atlantique dont le Crapaud calamite, le Triton de Blasius</li> <li>- insectes : 28 espèces de libellules, soit près de la moitié des 58 espèces présentes en Loire Atlantique et 36 espèces de papillons de jours, soit plus du tiers des 98 espèces connues en Loire- Atlantique</li> <li>- Mammifères : Campagnol amphibie, Rat des moissons</li> <li>- Reptiles : Vipère aspic</li> </ul> <p>A l'horizon 2020, toutes les carrières du groupe LAFARGE seront dotées d'un plan de gestion de la biodiversité et auront mis en place un partenariat local/régional avec un expert biodiversité ou une organisation.</p>
<p><b>Lien avec la réglementation nationale et internationale</b> (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>La politique de LAFARGE s'inscrit, tout d'abord, dans les objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique instaurée à Rio en 1992.</p> <p>La collaboration avec la Région Pays de la Loire qui a permis de mettre en place la Réserve Naturelle Régionale, a aussi respecté les dispositions des articles L332-1 à L332-8 du Code de l'Environnement, relatives à la création des Réserves naturelles régionales.</p>
<p><b>Lien avec les initiatives nationales (SNB...) et internationales (CDB...)</b> (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Les motivations de ce projet sont issues d'une culture d'entreprise basée sur une politique ambitieuse en faveur de la biodiversité qui a été reconnue en 2012 par le Ministère de l'Écologie dans le cadre de sa <b>Stratégie Nationale pour la Biodiversité</b>. Cet engagement est commun à l'ensemble de ses activités (Granulats, Bétons et Ciments) et a été élaboré avec son partenaire national, le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, il se décline en <b>sept axes</b>.</p>



	<p>AXE 1 : Connaître la biodiversité - Déployer la « Boîte à outils Biodiversité Lafarge », élaborée avec l'appui scientifique de l'UICN France et du WWF permettant de suivre l'évolution de la biodiversité sur les sites.</p> <p>AXE 2 : Développer la concertation - Communiquer avec nos parties prenantes sur les actions mises en place lors des commissions locales de concertation et de suivi.</p> <p>AXE 3 : Sensibiliser et former - Former le personnel aux enjeux de la biodiversité et aux différents moyens et outils à mettre en œuvre pour limiter les impacts et la protéger.</p> <p>AXE 4 : Susciter l'adhésion du personnel - Favoriser les retours d'expérience, communiquer et partager les initiatives locales et bonnes pratiques existantes.</p> <p>AXE 5 : Développer des partenariats locaux - Poursuivre et développer les partenariats locaux avec des associations ou des experts spécialisés dans la gestion de la biodiversité</p> <p>AXE 6 : Réaliser des Plans d'action biodiversité sur 100% des carrières d'ici 2020 - Mettre en œuvre des plans de gestion spécifiques à chaque site permettant d'intégrer la biodiversité dans la gestion quotidienne. Ils permettent de structurer des actions de préservation, de restauration et de gestion mais également des actions de sensibilisation et de communication.</p> <p>AXE 7 : Intégrer la biodiversité dans notre Système de Management de l'Environnement - Assurer l'amélioration continue de nos performances en prenant en compte la biodiversité dans les analyses d'impact et les plans d'amélioration de chaque site.</p>
<p><b>Outils de valorisation de l'action (certification, communication...)</b> <i>(2000 caractères espaces compris)</i></p>	<p>De nombreuses actions sont mises en place pour faire connaître le site de la Réserve aux différents acteurs. Elles sont réalisées de concert avec le partenaire du projet, le CPIE Logne et Grand Lieu.</p> <p>Des outils permettant une mise en valeur des richesses du site et une sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité et des paysages ont été créés. Le parcours d'interprétation réalisé à partir des recherches et travaux effectués par les scolaires et du recueil des témoignages de l'ensemble des acteurs locaux en est, un bon exemple. Dans une même logique, des chantiers de jeunes bénévoles sont organisés. Une plaquette d'informations destinée à présenter le site, ses intérêts naturalistes et culturels, les différents milieux et leur gestion a aussi été réalisée.</p> <p>La sensibilisation de la population locale passe aussi par le développement d'animations. Depuis 2008, les sorties découvertes, l'animation annuelle d'un stand à la bourse aux plantes, la parution de nombreux articles dans le bulletin communal ont éveillé la curiosité de nombreux riverains et habitants de la commune et de communes alentours. Les programmes de sorties et animations sont adaptés aux différents types de public : journées de découverte du site, de ses richesses naturelles et culturelles et de sa gestion pour le grand public, animations pédagogiques pour les écoles et les scolaires spécialisés (BTS Gestion Protection de la Nature, BTA faune sauvage, etc.).</p>

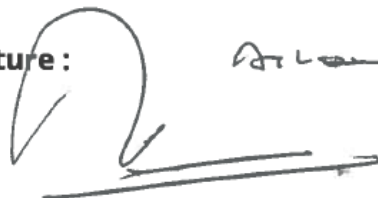


Les thématiques abordées sont multiples : les composantes de l'agroécosystème bocager, les cortèges de faune et de flore associés à ces milieux, les fragilités et menaces, la pratique agro-culturelle ayant conduit à la formation et à l'entretien du bocage.

Ces sorties sont aussi complétées par la participation à la Fête de la Nature.

**Date :** 24 Août 2017

**Signature :**



Arnaud Colson  
Lafage France